



**COMPTE RENDU
du Comité Syndical
du 19 janvier 2016**

L'an deux mille seize, le 19 janvier à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Yannick NADESAN, Philippe LETOURNEL, Marc HERVE, Joseph BOIVENT, Luc MANGELINCK, Jean-Luc BOURGEOUX, Jacques BENARD, André LEFEUVRE, et Mesdames Valérie FAUCHEUX et Evelyne PANNETIER (suppléante de M. MARTIN), Marie DAUGAN (Suppléante de M. BELLOIR)

Pouvoir : 1 Pouvoir (M. Bonnin à M. Nadesan)

Etaient absent(e)s ou excusé(e)s : Messieurs Jean-Pierre MARTIN, Joël SIELLER, Philippe Bonnin, Nicolas BELLOIR et Madame Sandrine ROL

Assistaient également : Monsieur David CLAUSSE de la CEBR, Madame Mathilde BAZIN du SIEFT, Madame Christine PIRON du SMPBC et Monsieur Jean-Pierre TROUSLARD et Madame Véronique PERRATON du SMG35

Secrétaire de séance : Madame Valérie Faucheux

Nombre de Membres du Comité présents : 12

Nombre de Membres du Comité votants + pouvoir : 13

Date de la convocation : le 12 Janvier 2016

ORDRE DU JOUR

- N°1 Approbation du compte rendu du comité du 20 octobre 2015
- N°2 Désignation d'un secrétaire de séance
- N°3 Point sur les délégations du Président et du bureau
- N°4 Programme complémentaire n°2
- N°5 Débat d'orientation budgétaire 2015
- N°6 Approbation avant-projet AVA
- N°7 Présentation du document annuel (observatoire)

Questions et Informations diverses :

- N°8 CDCI Préfecture
- N°9 Carrefours de l'eau
- N°10 Ressource en Eau
- N°11 Audit emprunts

ADMINISTRATION GENERALE

En préambule, M. Fauvel présente ses vœux aux membres du comité pour l'année 2016.

N°16/01/01 Approbation PV du comité du 20 octobre 2015

Il est validé à l'unanimité.

N°16/01/02 Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Valérie FAUCHEUX est désignée comme secrétaire de séance.

N°16/01/03 Point sur les délégations du Président et du bureau

Dans le cadre de ses délégations le Président a signé les marchés et contrats suivants durant la période du 20 octobre 2015 au 18 janvier 2016 :

**Personnel :*

Date	Type de contrat
04/01/2016	Embauche de Simon DUBUS en qualité de Technicien Suivi des PPC pour une durée d'un an
09/01/2016	Malika PAULIK temps partiel à 50% pour une durée d'un an

Le Président présente M. Dubus.

**Factures*

Date	Objet	Attributaire	Montant (TTC)
24/11/2015	Achat d'un bureau	UGAP	487,50 €
09/12/2015	Focus CGLE	Idéal	1 344,00 €
01/01/2016	Assurances 2016	SMACL	2765,79 €
31/12/2015	Contrat risques statutaires, 3 ans	SOFAxis	Taux à 5,75%

**éligibilité bureau*

Date	Objet	SMP	Montant finançable (€ HT)
15/12/2015	Doublement de la conduite sous la Rance : Financement Marchés d'études	Eaux du Pays de St Malo	545 000 €

Le comité prend acte des décisions prises.

N°16/01/04 Programme d'opérations complémentaire n°2

Suite aux demandes de financement d'opérations complémentaires de la part des SMP, il est proposé de les ajouter au programme d'opérations 2015 adopté au comité du 3 mars 2015.

SMP	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération	Participation du SMG35	Observations
Symeval	Remboursement d'emprunt n°1 CDC	232 944,59 €	232 944,59€	Echéance du 1 février 2016
Eaux du Pays de St Malo	Doublement de la conduite sous la Rance (études)	545 000,00€	545 000,00 €	

Le comité valide à l'unanimité le programme 2015 d'opérations complémentaires n°2.

N°16/01/05 Débat d'orientation budgétaire 2015

ANALYSE DES DEPENSES 2015 DES SMP

collectivités	BP 2015	DM	DEPENSE AU 31/12/2015	Pourcentage de réalisation arrêté au 31/12/2015
smpbc	437 900,00		244 608,38	56%
CEBR	3 762 102,00	563 000,00	3 448 446,56	80%
smpepce	922 223,00		800 558,58	86%
ouest 35	580 573,00	6 561,00	337 422,49	57%
SPIR	84 409,00		55 580,81	66%
SYMEVAL	1 857 232,00		870 954,66	47%
IAV	300 000,00	0,00	300 000,00	100%
SMG (AVA)	532 240,00		264 712,50	50%
total	8 476 679,00	569 561,00	6 312 283,98	70%

collectivité	Montant en Euros	Montant des travaux	interconnexion	station	usine locale/antenne secondaire	M. p/BV	M. p/PPC
SMPBC	244 608,38	224 103,06	0,00	224103,06	0	20 505,32	0,00
CEBR	3 448 446,56	3 328 592,47	1 064 032,94	2 094 475,53	170 084,00	92 123,80	27 730,29
OUEST 35	337 422,49	248 749,48	0,00	248749,48	0	45 871,91	42 801,10
SMP CE	800 558,58	687 381,89	234 340,00	453041,89	0	35 300,00	77 876,69
SPIR	55 580,81	40 920,66	0,00	40920,66	0	0,00	14 660,15
SYMEVAL	870 954,66	870 954,66	106 666,67	710406,99	53881,00	0,00	0,00
IAV	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0	0	0,00	0,00
Total	6 057 571,48	5 700 702,22	1 705 039,61	377 1697,61	223 965,00	193 801,03	163 068,23
			5 700 702,22				

Suite à la demande de Madame Faucheu, M. Trouslard précise que le faible taux de réalisation du Symeval vient du non solde des grosses opérations de 2013 (usine et feeder).

Travaux à venir (documents annexés : travaux et trésorerie)

J.P. Trouslard présente une prévision des travaux des 5 prochaines années. Elle montre un besoin de trésorerie d'environ 7M€. Les principaux travaux en étude sont : la traversée sous la Rance et l'affinage de l'usine de Villejean. Les non encore lancés inscrits au schéma de 2007 sont : la 3^{ème} tranche de l'AVA, la sécurisation de Vitré et les liaisons Mézières – Saint Brice, Beaufort – Combours et Saint Aubin – feeder Mézières. Les nouveaux travaux envisagés sont : les améliorations sur les usines de Beaufort, Fougères et Rophemel et le réservoir de Blanche Roche. A cela, il faut rajouter les antennes secondaires et les travaux sur les usines « secondaires ».

Les chiffres annoncés sont à prendre avec prudence, notamment sur les usines. Il est prévu un maintien des aides « qualité » et des dépenses de fonctionnement (0,5M€/an chaque). Le coût de fonctionnement pour l'AVA est compté à partir de 2020.

Une simulation d'évolution de la trésorerie montre que le maintien de la surtaxe à 0,17€ pourrait suffire au financement de ces travaux si les taux d'intérêts restent bas et que la remontée de la surtaxe se fasse directement à moyen terme (gain de 2,6 M€).

Chaque élu apporte des précisions sur les travaux nécessaires à la sécurisation de son secteur, celui de Côte d'Emeraude étant le plus fragile aujourd'hui, tant en terme de ressources que de distribution.

Des cartes avec la localisation des infrastructures sont demandées au service. A voir comment faire pour qu'elles demeurent lisibles.

Une première approche du budget 2016 est présentée :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP+DM 2015 - K €	DOB 2016 K €
Fonctionnement	214,9	245 (*)
Charges de Personnel et Fr Ass et élus	383	405(*1)
Programme d'opération	14 880	10 000(*2)
Autres Charges	24,7	24,7

(*) dont 130k€ d'études (patrimoine, forages, ANAFORE, base de données, site internet)

(*1) CDD + un vice-président

(*2) dont 2 200 k€ de reste à réaliser

FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP+DM 2015	DOB 2016
Produits de gestion courante :	7 200	8 000
Dotations, subventions et participation	75,5	80

INVESTISSEMENT

DEPENSES PRINCIPALES	BP+DM 2015	DOB 2016
TOTAL	565,7	450(*)
RECETTES PRINCIPALES		
Amortissement	21,7	21,6

(*) dont 30k€ d'investissement courant hors AVA

Rôle du SMG

Des échanges ont lieu entre les élus, les points principaux sont résumés ci-dessous :

- Gestion des ressources : un besoin de gestion mutualisée se fait ressentir, le SMG doit devenir le pilote en lien avec les SMP et les gestionnaires et le coordonnateur avec les départements voisins.
- Equilibre des territoires au niveau tarifaire : MM Hervé et Nadesan militent pour une solidarité urbain – rural, sans doute par la création d'un fonds de renouvellement des réseaux, même si le regroupement au sein des SMP devrait améliorer la situation.
- Référent AEP : affirmation du rôle de référent auprès des services de l'Etat, de la région, de l'agence de l'eau (influence sur la programmation) et des CLE des SAGE.

N°16/01/06 Approbation avant-projet AVA

Aujourd'hui, la totalité des prestations prévues à la phase AVP ont été réalisées, notamment le volet économique investissement et fonctionnement. Cependant, la décision définitive sur la poursuite ou non du projet devant être prise au prochain comité après présentation aux élus de chaque SMP, les élus de la CEBR souhaitent que ce point ne soit pas soumis à approbation. Après discussion, afin de ne pas bloquer le règlement du maître d'œuvre, les élus décident de prendre acte de la réalisation de l'AVP. Les éléments techniques et financiers, non discutés, sont répertoriés en annexe.

N°16/01/07 Présentation document annuel (observatoire)

Grâce à l'ensemble des données acquises dans ses différentes missions, le SMG va éditer pour la troisième année un document de synthèse sur l'eau potable en Ille et Vilaine. Il portera sur l'année 2014. Les faits marquants sont surtout les modifications de la structuration (prise de compétence production par SMPBC et SMPEPCE, fusion Maure – Bruyères).

Une présentation du document est faite par Christian Isambert. Les élus apprécient les comparaisons par « type » de collectivité (rural, mixte et urbain) ; à voir comment continuer au-delà des fusions sur la CEBR (disparition du groupe mixte).

La situation globale en Ille et Vilaine est bonne (rendement, finances,...) mais cache des disparités importantes. Une solidarité entre territoires sera sans doute nécessaire pour faire face au principal défi des années à venir : le renouvellement des réseaux.

N°16/01/08 CDCI Préfecture

Un nouveau rendez-vous a eu lieu le 21 décembre dernier à la préfecture. Elle est intéressée par notre proposition (6 SMP producteurs-distributeurs) mais n'est pas forcément convaincue de la mettre dans le schéma de fin mars par peur de s'exposer. Des échanges doivent encore avoir lieu et une nouvelle CDCI se réunira prochainement.

Il est important que chacun se mobilise autour de cette nouvelle organisation.

Voici les principaux avantages de cette solution :

- Limiter le nombre de collectivités tout en gardant la cohérence actuelle
- Optimiser la gestion de la ressource
- Mutualiser les moyens humains et financiers
- Limiter les écarts de prix de l'eau entre les territoires (même si la mise en place d'une solidarité urbain-rural sera peut-être nécessaire)
- Conserver les limites actuelles (uniquement des fusions et non des redécoupages), ce qui évite la mise en œuvre de comptages coûteux, des transferts de patrimoine compliqués, respecte la « logique des tuyaux » et permet de garder un historique sur l'évolution des différentes données (qui existent par collectivités et non par commune).

Plusieurs SMP ont émis un avis en ce sens (SMPBC, Symeval, Ouest35, CEBR). J.L. Bourgeaux expose les discussions actuelles sur le secteur Côte d'Emeraude avec pour l'instant (étude en cours) une orientation vers 2 entités : une Rive Gauche et une Rive Droite.

Mme Daugan exprime sa crainte de « payer pour les mauvais élèves ». Mme Fauchoux lui donne l'exemple de la CEBR où un prix unique sera atteint dans quelques années. Si l'harmonisation a pour incidence d'augmenter le prix pour ceux qui bénéficiaient du tarif le plus faible jusque-là (2 communes Rennes et St Jacques), elle a pour objectif la pleine solidarité avec les usagers des 54 autres communes, qui vont voir leur facture baisser. En moins d'un an, cela a été possible et sans conflits internes.

N°16/01/09 Carrefour de l'eau

Le SMG sera présent avec les autres syndicats du Pôle ouest AUX CGLE 2016 les 27 et 28 janvier prochains.

Il participera directement ou indirectement à 4 manifestations :

- Cérémonie de remise des trophées de l'eau pour les collectivités bretonnes par l'agence de l'eau le mercredi 27 janvier de 14 à 15H
- Atelier sur la loi NOTRe via le Président du Pôle (56), mercredi 27 janvier à 15H
- Atelier sur la gestion patrimoniale avec l'agence de l'eau, jeudi 28 janvier de 11H30 à 13H
- Focus sur le document annuel (observatoire), jeudi 28 janvier de 12H30 à 13H

N°16/01/10 Ressource en Eau**N°16/01/11 Audit emprunts**

Vu l'heure avancée, ces deux points ne sont pas abordés.

La séance est levée à 17h50

Prochain comité : jeudi 10 Mars 2016 à 14H30.

Annexe au PV du comité du 19 janvier 2016 sur le point n°6, « approbation de l'AVP de l'IAV de l'AVIA »

Les principaux éléments techniques et financiers contenus dans l'Avant-Projet sont les suivants :

- Pas de soucis majeurs sur le tracé pressenti aux études préliminaires, arrivée sur Villejean à affiner (au niveau du parc et du réservoir) ; nombre de forages prévus : 29 ; près de 600 parcelles traversées
- Qualité de l'eau proche sortie des usines de Férel, Villejean et Rophemel sur les 2 paramètres les plus pénalisants : COT et THM
- Bâches de stockage à Sixt et Goven : sur chaque site : 2*2500m³
- Pompage : 1 200m³/h à 115m existant à Férel
 - Sixt : 1 200m³/h à 54m vers Rennes
 - 400m³/h à 77m vers Pipriac (possibilité future de 600m³/h)
 - Villejean : 1 200m³/h à 73m
- Coûts : canalisations : 25,44M€
 - Réservoirs et pompage : 5,06 M€
 - Total : 30,5 M€ (comprenant le piquage sur Ouest35)

Quant au fonctionnement, les principaux éléments sont les suivants

- Fonctionnement 2/3 sens Férel->Rennes et 1/3 sens Rennes->Férel
- Volumes supplémentaires pour le 35 : 770 000 m³/an à répartir au prorata des abonnés
- Pendant la période d'achat : 12 500m³/j à répartir sur BR, BC, SPIR et Symeval
- Pendant la période de vente : 18 600 m³/j au départ de Villejean
- Choix d'achat par le SMG des volumes supplémentaires et de livraison « gratuite » aux SMP
- Coût annuel de fonctionnement (y compris achat et livraison sanitaire à Côte d'Emeraude) : 650 k€
- Baisse du remboursement à l'IAV de la deuxième tranche : 200 k€/an jusqu'en 2037

A collection of handwritten signatures in black and blue ink, arranged in a loose grid. The signatures are stylized and vary in complexity. Some are in black ink, while others are in blue ink. The names are not clearly legible but appear to be initials or surnames.